

Approbation des corrections des modalités de
contrôle des connaissances et des compétences
du DFGSM3

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 29 novembre 2022

Délibération 2022/11/CFVU – 137

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les corrections des modalités de
contrôle des connaissances et des compétences du DFGSM3.**

Toulouse, le 29 novembre 2022

Le Président

Jean-Marc BROTO


Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0